



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 17 avril 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	15	1	16	16	0

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUMONT-ST-PIREST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe.

Membre ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle à LENOBLE Monique

Membres excusés :

Secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

#### B008-2025 : demande de subvention pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Monsieur le Président indique qu'il a été saisi par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) pour l'attribution d'une subvention pour l'amélioration du logement de M. Reboux Paul pour un logement situé au 3 lieu-dit les bruyères à St Julien le Petit.

Cette demande est réalisée suite à l'accord de subvention délivré par les services de l'ANAH dans le cadre du programme « MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur ». Le montant des travaux et de la maîtrise d'ouvrage s'élève à 44 898 € HT.

Le montant global des subventions s'élève à 34 665 € dont une demande de subvention à la CCPV de 659 €.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé :

- D'accorder cette subvention d'un montant de 659 € à M. Paul REBOUX.

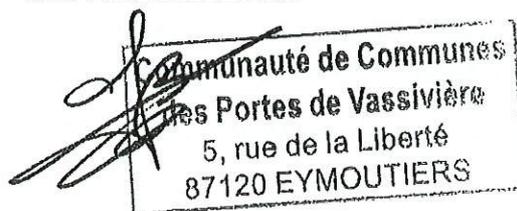
Compte tenu de ce qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 16 voix Pour, les membres du bureau communautaire décide :

- D'accorder une subvention d'un montant de 659 € à M. Paul REBOUX dans le cadre du programme « MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur ».

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 28 avril 2025

Le Président  
Jean-Pierre BOSDEVIGIE



Acte rendu exécutoire le : **29 AVR. 2025**

Publié le : **29 AVR. 2025**